MESSAGE DE KADER ARIF,

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE LA DEFENSE,

CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS

A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE

AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLETIVES
25 SEPTEMBRE 2013

Aujourd'hui, en cette journée nationale, la France honore solennellement les Harkis et autres membres des formations supplétives pour avoir servi la République durant la guerre d'Algérie.

De 1954 à 1962, années tragiques au cours desquelles la France et l'Algérie étaient déchirées, vous vous êtes illustrés avec courage et dévouement aux côtés de l'armée française.

Vous étiez, pour la majorité des civils, armés par notre pays pour assurer la sécurité de points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues mais aussi participer à des opérations militaires.

Malgré les terribles épreuves que vous avez, vous-même et vos familles, affrontées, vous êtes restés indéfectiblement loyaux à la France qui, il y a plus de cinquante ans, abandonnait ses soldats.

Vous méritez le respect de chacun d'entre nous, la profonde gratitude, la reconnaissance et la solidarité de la patrie.

Depuis la loi du 11 juin 1994 promulguée par François Mitterrand, la France reconnaît les sacrifices consentis et vous rend hommage. Depuis 2001, ce jour du 25 septembre est consacré à la reconnaissance qui vous est due. En 2012, le Président de la République a souligné combien la France se grandissait en reconnaissant ses fautes.

Toutefois, il faut encore poursuivre les actions liées à cette reconnaissance.

C'est pourquoi j'ai engagé avec vous et les associations qui vous représentent un véritable dialogue pour améliorer la situation sociale et économique des familles d'anciens supplétifs, pour renforcer la solidarité nationale à votre égard et pour construire ensemble une mémoire collective apaisée.

Aujourd'hui c'est un rendez-vous avec la mémoire de notre Pays, avec notre République, mémoire dont les harkis ne doivent plus être les oubliés. Les témoins ne sont pas éternels, le travail de mémoire doit l'être.

Kader Arif.